

**Sous dossier n°4**

**ANNEXES**

**GENDRE Julien et Clio**

23 chemin du viala

11260 CAMPAGNE SUR AUDE

Le 30 novembre 2021

06.48.39.19.93

[juliengendre@hotmail.fr](mailto:juliengendre@hotmail.fr)

Monsieur le maire,

Par la présente nous souhaitons faire part à la mairie de CAMPAGNE-SUR-AUDE de notre volonté d'acquérir une partie du chemin de service sur la commune.

Nous sommes propriétaire d'une maison sise au n°23 chemin du viala, cadastrée en section AK 5, 6, 7, 8, 13, depuis le 18 août 2020, au terme d'un acte reçu en l'étude de Maître BESANCENOT Michel, notaire à CARCASSONNE.

Or, il appert que nous avons eu des difficultés à faire respecter notre propriété au vu des passages de promeneurs, véhicules, et autres animaux, ce qui nous a amené à clôturer les parcelles de terrain autour de notre maison.

Aussi, dans un souci de légalité et de tranquillité nous avons donc fait procéder au bornage par un géomètre expert de trois points attenants aux parcelles de terrain voisines.

Néanmoins, il existe un chemin classé comme chemin de service, bordant les parcelles cadastrées en section AK n°7 et AK n°8, dont nous sommes propriétaire, lequel pénètre de quelques mètres sur un chemin bétonné par l'ancien propriétaire permettant l'accès à notre domicile.

Aussi, je vous confirme par le présent notre volonté d'acquérir cette partie de chemin de service qui fut relevée et mesurée par le géomètre expert du cabinet GEOPOLE à PERPIGNAN, lors du bornage de notre terrain.

Nous nous tenons à votre disposition.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations respectueuses.



Julien GENDRE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' and 'G' followed by a long horizontal stroke.

Madame Anne-Marie IZARD  
N°1 rue d'Occitanie  
11260 CAMPAGNE-SUR-AUDE

Campagne-sur-Aude le 15 octobre 2021

Monsieur le Maire,

Par la présente, je vous sollicite afin de vous demander si la commune serait disposée à me vendre l'extrémité de la rue d'Occitanie, afin que je puisse, à côté de la parcelle AN 171 qui m'appartient, organiser un petit espace vert qui donnera un lustre particulier le long du cheminement piétonnier que la commune vient de réaliser.

Je sais, comme vous me l'avez verbalement indiqué que vous devez, si le conseil municipal est d'accord sur le principe d'une vente, conduire une enquête d'utilité publique afin de déclasser l'extrémité de cette voie afin qu'elle intègre le domaine privé de la commune.

Je reste donc dans l'attente de votre réponse, que j'espère positive, étant bien consciente que l'enquête publique, dans ses conclusions, doit être favorable à cette transaction.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes cordiales salutations.

Monsieur Gilbert SIMON  
Maire  
6, allée du Foyer  
11260 CAMPAGNE-SUR-AUDE

